

## COMMENT PRÉPARER VOTRE VOYAGE À L'ÉTRANGER

Les problèmes, surtout ceux qu'on aurait pu prévoir, peuvent vraiment gâcher un voyage. Vous trouverez dans la présente brochure une foule de renseignements et de conseils qui vous éviteront bien des ennuis. Lisez-la avant de quitter le Canada et consultez-la pendant votre séjour à l'étranger. Enfin, inscrivez les informations essentielles dans la liste de contrôle en page centrale.

### DOCUMENTS DE VOYAGE

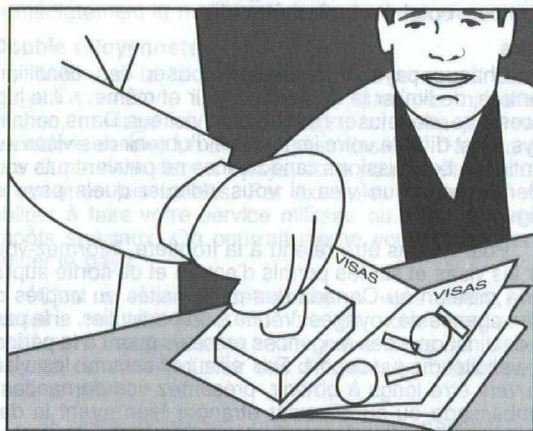
#### Passports

Tout pays peut vous demander de produire une preuve de citoyenneté, une carte de touriste ou d'autres documents de voyage. Votre passeport constitue la preuve la plus universellement reconnue de votre citoyenneté canadienne.

Vous et votre famille avez besoin de passeports valides pour vous rendre dans la plupart des autres pays : ne supposez jamais le contraire! Les enfants peuvent avoir leur propre passeport ou, s'ils ont moins de 16 ans, être inscrits dans le passeport d'un de leurs parents. Un enfant voyageant seul doit avoir son propre passeport. En cas de divorce, seul le parent qui a la garde de l'enfant peut faire une demande de passeport ou inscrire l'enfant dans son passeport.

Pour obtenir un passeport canadien, il faut être citoyen canadien et remplir le formulaire de demande de passeport, que l'on peut obtenir dans tous les bureaux des passeports, les bureaux de poste ou certaines agences de voyage. Le formulaire contient des renseignements généraux sur la façon d'obtenir un passeport et les documents à fournir, ainsi que des instructions vous permettant de bien remplir le formulaire. Pour connaître le montant des frais à acquitter, vous devez vous adresser au bureau des passeports de votre région ou à un agent de voyage.

Avant de quitter le Canada, assurez-vous que la validité de votre passeport s'étend bien au-delà de la date prévue pour votre retour (soit au moins un an), et que vous avez bien apposé votre signature à la page 3 du passeport. Assurez-vous aussi que les renseignements demandés sur la personne à joindre en cas d'urgence sont complets et à jour.



On vous demandera parfois de remettre votre passeport aux autorités locales ou à l'hôtel. Si on ne vous le rend pas dans un délai raisonnable, informez-en la mission canadienne la plus proche.

Ne transportez jamais passeport, billets de voyage, pièces d'identité, argent, chèques de voyage, preuves d'assurance et cartes de crédit dans le même sac ou dans la même poche, car vous risquez de vous retrouver sans pièces d'identité et sans argent en cas de vol ou de perte.

Votre passeport est précieux; faites-y attention. Portez-le sur vous, dans une poche intérieure ou dans votre sac à main. Ne le laissez jamais sans surveillance dans une valise, dans un autocar, dans une voiture ou dans une chambre d'hôtel.